

13.10.2022 – 14:56 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE mène des négociations fructueuses sur le renouvellement de la CN - l'appel à la grève des syndicats donne un mauvais signal

Zurich (ots) -

Le but de la Société Suisse des Entrepreneurs est de parvenir à une nouvelle Convention nationale du secteur principal de la construction (CN 23+) qui contient autant d'améliorations que possible dans l'esprit des intérêts communs du personnel de chantier et des entrepreneurs. Mais on peut légitimement se demander si les syndicats souhaitent une nouvelle convention et la respecteront. En lançant des cris de protestation et des appels à la grève, les syndicats expriment leur intention contraire, violent l'accord en vigueur et ignorent la paix absolue du travail. Lors de la 6e ronde de négociations sur la CN, qui se tiendra le vendredi 21 octobre 2022, la SSE demandera sans équivoque aux syndicats d'annuler les manifestations et les grèves. La SSE continue son engagement pour des négociations fructueuses orientées vers les intérêts communs, notamment des améliorations en matière de protection de la santé pour attirer et retenir les travailleurs qualifiés et pour rester une branche attractive.

L'actuelle Convention nationale (CN) est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2022. Or, force est de constater que les syndicats multiplient déjà les visites de chantier. Les visites de chantier et autres actions pendant les heures de travail, les enquêtes et les manifestations et grèves prévues au Tessin, en Suisse romande et en Suisse allemande constituent des violations de la paix absolue du travail convenue par les partenaires sociaux.

Appels aux syndicats

Les actions perturbatrices de ce type pèsent sur les négociations en cours pour la nouvelle CN 23+. Les syndicats entretiennent ainsi le doute quant à leur volonté réelle de voir aboutir les négociations.

La SSE demande donc expressément aux partenaires de négociation Unia et Syna de suivre toutes les règles du jeu conclues conjointement, notamment l'obligation de maintenir la paix du travail pendant les négociations en cours et de ne pas perturber les chantiers avec des actions syndicales.

La SSE rappelle que les grèves et les manifestations font perdre des heures de travail à toutes les personnes impliquées dans les projets de construction concernés. Pour les ouvriers et les employeurs, la pression monte, car les délais déjà serrés deviennent encore plus durs à respecter du fait des entraves. Les syndicats et les travailleurs auraient intérêt à accorder d'urgence une plus grande attention à ce point.

Contact:

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: matthias.engel@baumeister.ch

Marcel Sennhauser
responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/58/360'76'30
E-Mail: marcel.sennhauser@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100896450> abgerufen werden.